

Ville de Darnétal



la charte
graphique



le sommaire

01. le logo
02. les couleurs
03. les typos
04. les règles d'utilisation
05. les interdits

Ce document est un **document interactif**, vous pouvez cliquer sur une rubrique du Sommaire pour accéder directement à cette partie.

Vous pouvez revenir à tout moment au sommaire en cliquant sur l'icône 



histoire du logo

Une ville est **bien plus qu'un territoire.**

Elle est une identité, une énergie, une manière de vivre ensemble.

Aujourd'hui, **Darnétal évolue.**

Portée par une nouvelle dynamique, la commune affirme ses engagements : transition écologique, modernisation, qualité de vie. Cette ambition se devait d'être visible, lisible, et pleinement assumée dans son image.

Le nouveau logo s'inscrit dans cette **volonté.**

Il ne s'agit pas simplement d'un changement graphique, mais de l'expression d'une identité renouvelée, en phase avec les réalités et les perspectives de la ville.

À travers une écriture simple et contemporaine, il met en lumière ce qui fait l'essence de Darnétal : son territoire, ses paysages, ses ressources naturelles.

Pensé pour être clair, lisible et adaptable, ce logo accompagne la ville dans tous ses usages et sur tous ses supports. Il a été conçu avec exigence et responsabilité, en interne, dans une démarche maîtrisée et durable.

Plus qu'un signe graphique, **il incarne une vision.**

Celle d'une ville en mouvement, dynamique et engagée, fidèle à son identité et résolument **tournée vers l'avenir.**



01. ^{le} logo



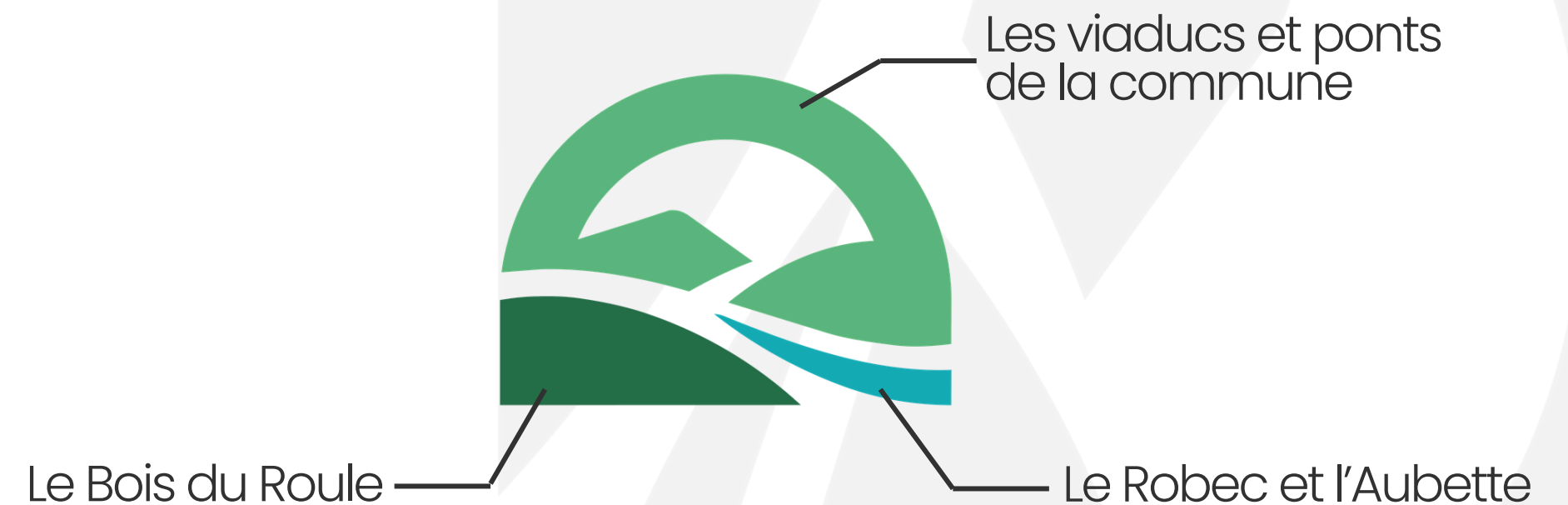
structure du logo

Le bleu évoque les cours d'eau qui traversent la commune, le Robec et l'Aubette.

Éléments centraux et identitaires intimement liés à l'histoire de Darnétal, la présence de ces deux rivières ayant conditionné le paysage, l'urbanisme et l'architecture de notre ville.

Les deux nuances de vert traduisent la richesse des paysages : la vallée et l'espace naturel sensible du Bois du Roule.

La courbe fait écho aux 5 viaducs et aux 16 ponts que compte la commune.





logo principal & déclinaisons

L'ajout de la mention "Ville de" permet de clarifier immédiatement le statut institutionnel, et répond à un besoin de lisibilité et de reconnaissance immédiate.

Le nom de la ville est traité avec la typographie Arbotek Ultra.

Un choix assumé d'une typographie structurée, sobre, moderne, lisible et adaptée aux usages actuels qui permet d'affirmer une image claire, accessible à tous, et résolument contemporaine.

L'ensemble est volontairement simple et actuel, et repose sur un équilibre de formes et de proportions, permettant une utilisation stable et cohérente.



noir



octobre rose



voeux



blanc



november



couleur + écriture blanche



commémoration



logo secondaire & déclinaisons

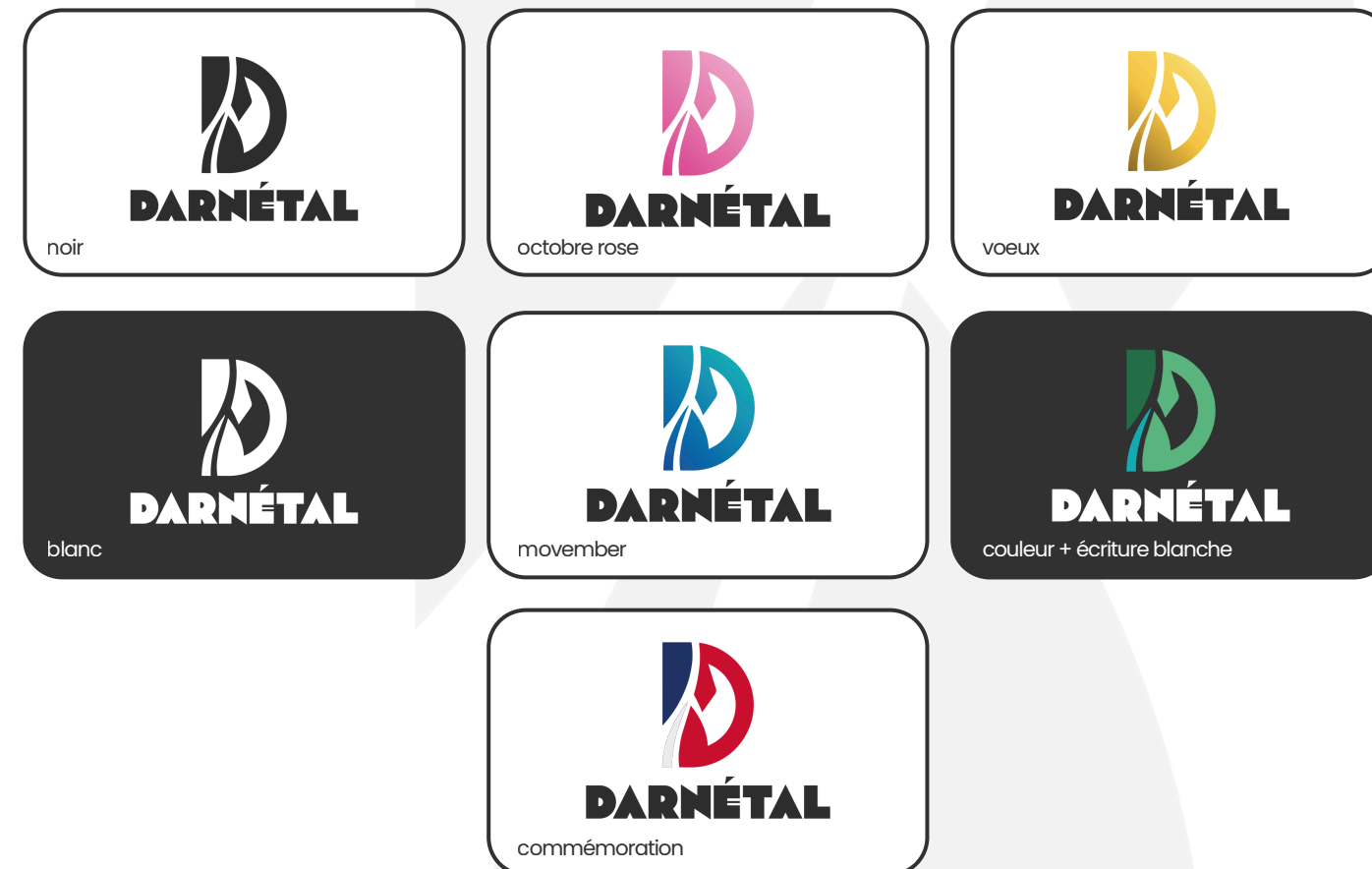
Le logo secondaire est une version simplifiée du logotype, conçue pour s'adapter aux contraintes de format et d'espace.

Il peut être utilisé dans certains cas pour les supports où la place est limitée ou lorsque la lisibilité du logo principal ne peut être garantie.

Cela peut s'appliquer par exemple pour les petits formats, les affiches ou supports très chargés visuellement, les zones réduites et certains objets promotionnels.

Son utilisation permet de conserver une identification claire de la Ville tout en assurant une intégration harmonieuse dans des contextes contraints.

Le logo secondaire ne remplace pas le logo principal qui reste à privilégier dès que les conditions d'utilisation le permettent.





logo – picto

Le D devient ici un symbole à part entière. Le dessin repose sur une construction simple et maîtrisée dont les lignes ont été épurées pour garantir une lecture immédiate.

Cette lettre est stylisée pour représenter les éléments naturels qui structurent le territoire : la rivière, la vallée et les espaces forestiers.



noir



octobre rose



voeux



blanc



november



commémoration



02. les couleurs



couleurs du logo

Cette palette de couleur permet une identification rapide, tout en affirmant l'engagement clair et assumé de la ville en matière d'écologie et de développement durable.

#5FB77D
R:95 V:183 B:125
C:65% M:0%
J:64% N:0%

#17ADB5
R:23 V:173 B:181
C:74% M:5%
J:32% N:0%

#303031
R:48 V:48 B:49
C:70% M:60%
J:56% N:67%

#286E4A
R:40 V:110 B:74
C:83% M:33%
J:78% N:23%

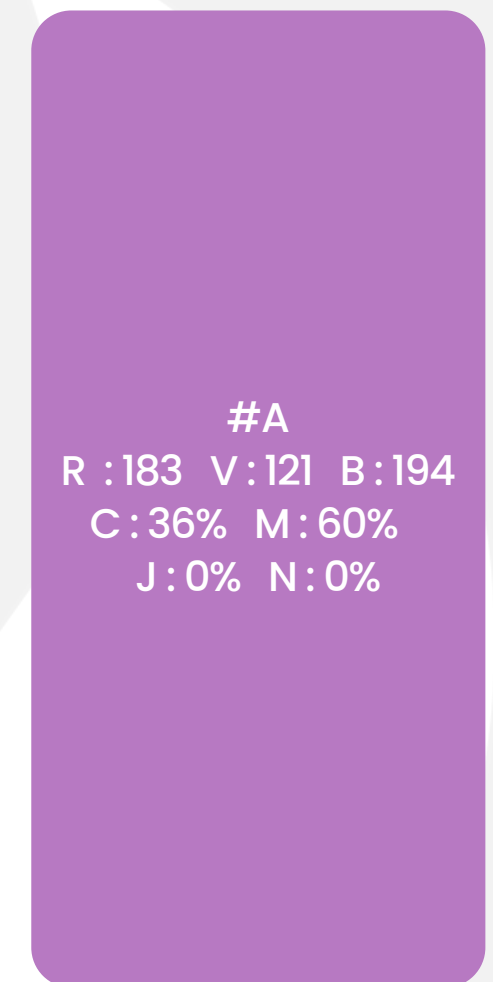
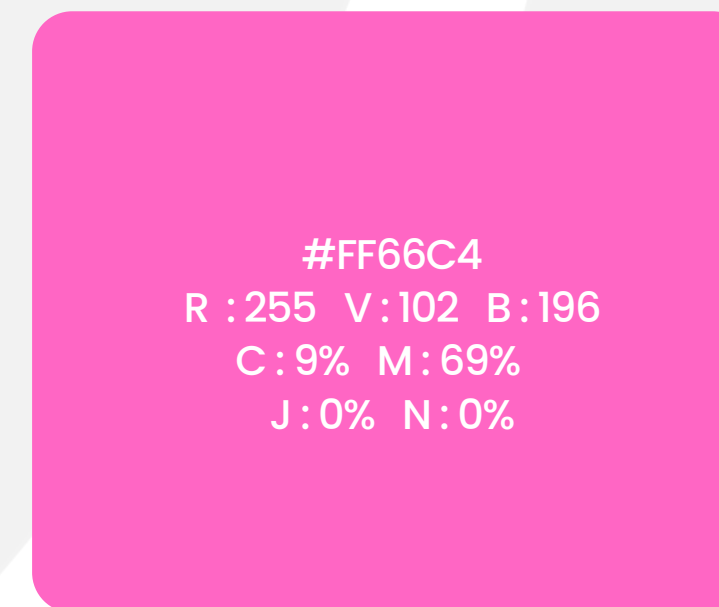
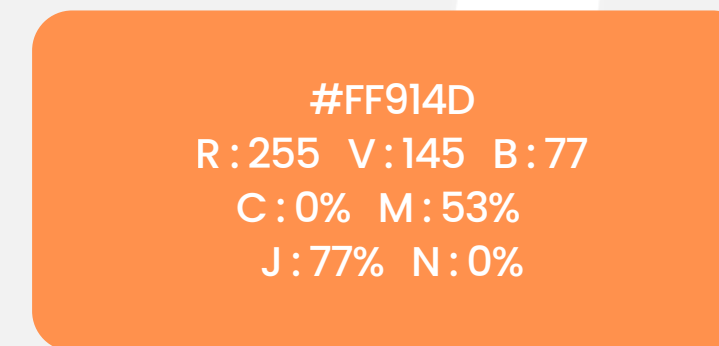
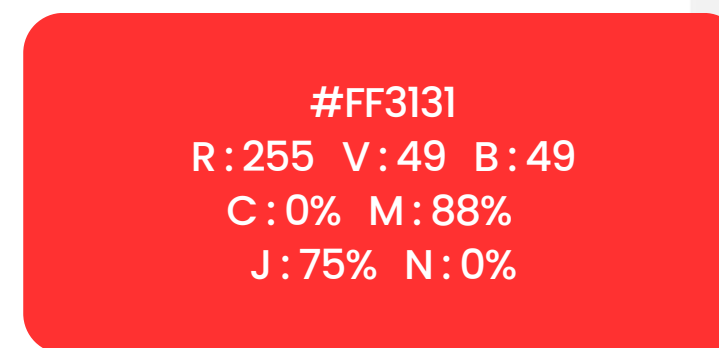
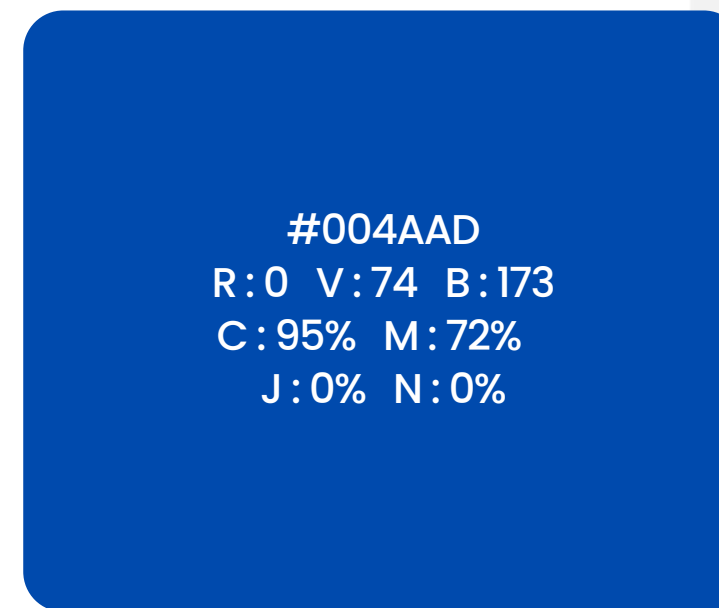


couleurs complémentaires

En complément de la palette principale, une gamme de couleurs secondaires a été définie afin d'enrichir les supports de communication et d'apporter davantage de souplesse graphique.

Ces teintes peuvent être utilisées pour structurer les mises en page, créer des hiérarchies visuelles ou développer des univers graphiques spécifiques, tout en restant cohérentes avec l'identité de la Ville. Elles sont également adaptées à la création de dégradés, d'aplats ou d'éléments graphiques destinés à dynamiser les supports.

Leur utilisation doit rester mesurée et ne pas prendre le pas sur les couleurs principales, qui demeurent les référentes de l'identité visuelle.





les dégradés

Des dégradés ont été développés à partir de la palette chromatique afin d'apporter de la profondeur et du dynamisme aux supports de communication.

Ces déclinaisons permettent de créer des visuels plus contemporains et attractifs, en jouant sur les transitions de couleurs tout en restant fidèles à l'univers graphique de la Ville. Ils peuvent être utilisés en fond, en habillage ou pour souligner certains éléments, notamment sur des supports digitaux ou des créations visuelles plus expressives.

Leur utilisation doit toutefois rester maîtrisée, afin de préserver la lisibilité des contenus et de ne pas altérer la clarté de l'identité visuelle.





03. les typos



typographies du logo

Le nom de la ville est traité avec la typographie **Arbotek Ultra**.

Un choix assumé d'une typographie structurée, sobre, moderne, lisible et adaptée aux usages actuels qui permet d'affirmer une image claire, accessible à tous, et résolument contemporaine.

L'ajout de la mention "Ville de" permet de clarifier immédiatement le statut institutionnel, et répond à un besoin de lisibilité et de reconnaissance immédiate.

C'est pourquoi le choix de la typographie c'est porté sur **Tilt Warp Regular**.

Arbotek - ultra

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789&@#éèêàâç!?

Tilt Warp - Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789&@#éèêàâç!?

Aa Bb



typographie secondaire

Poppins

très gras / typographie secondaire

gras / typographie secondaire

semi-gras / typographie secondaire

moyen / typographie secondaire

normal / typographie secondaire

léger / typographie secondaire

très léger / typographie secondaire

ABDCEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abdcefg hijklmnopqrstuvwxyz
0123456789&@#éèêàâç!?

ABDCEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abdcefg hijklmnopqrstuvwxyz
0123456789&@#éèêàâç!?

Aa



04. les règles d'utilisation



zone de protection

La **zone de protection minimale** doit toujours être respectée et est égale à "X" :

- X = la hauteur de ligne de "Ville de"
- X = la hauteur de ligne de "Darnétal" (pour le logo secondaire uniquement)





taille minimale

La **taille minimale** des logos doit également toujours être respectée :

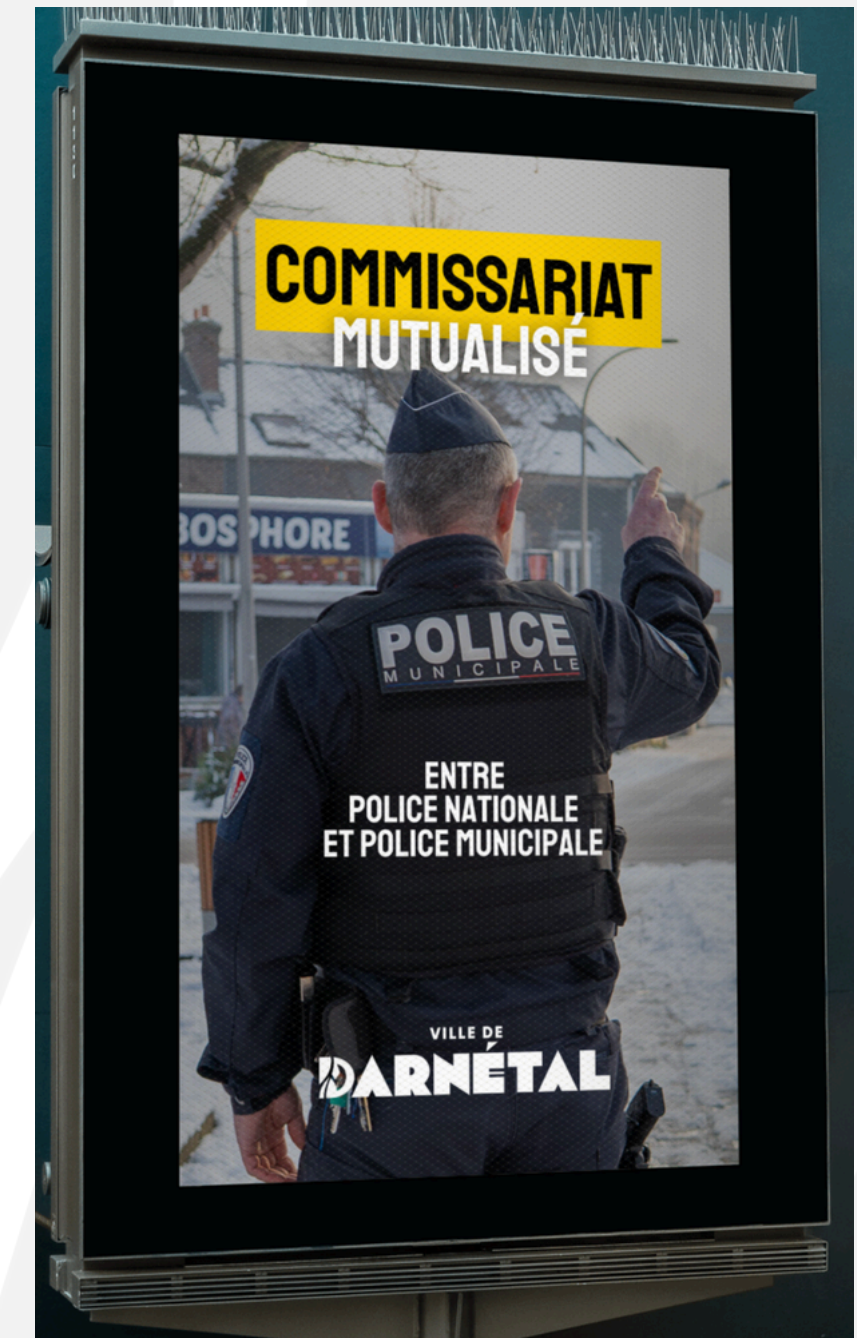
- Logo principal :
 - H 8 mm / 60 px
 - L 35 mm / 260 px
- Logo secondaire :
 - H 15 mm / 80 px
 - L 11 mm / 60 px





positionnement sur support

Il faut privilégier un positionnement en haut à gauche ou centré et respecter des marges suffisantes par rapport aux bords du visuel.



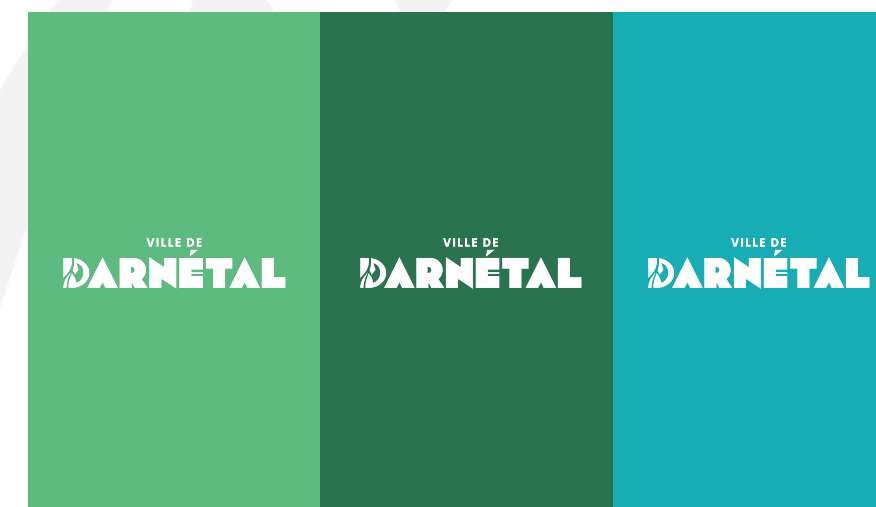


utilisation sur fond

L'utilisation du logo en version couleur se fait uniquement sur fond blanc ou très clair pour faciliter sa lisibilité.

Le logo en déclinaison blanche peut être utilisé sur des fonds plus sombres ou plus complexes au niveau de la composition visuelle.

Des fonds unis peuvent être utilisés à conditions qu'ils respectent les couleurs de la palette officielle de la charte graphique.





05. les interdits



déformation du logo

Il est interdit de modifier les proportions du logo.

Lorsqu'il est agrandi ou rétréci, le logo doit toujours conserver les mêmes proportions (hauteur et largeur)





modification des couleurs

Le logo ne doit jamais être utilisé avec des couleurs non prévues dans la charte.

Seulement les versions qui ont été validées peuvent être utilisées sur des supports de communication.





ajout d'effets sur le logo

Aucun effet graphique ne doit être appliqué au logo comme par exemple :

- ombre portée
- effet 3D
- contour ajouté
- transparence

Le logo doit rester "propre" et lisible.

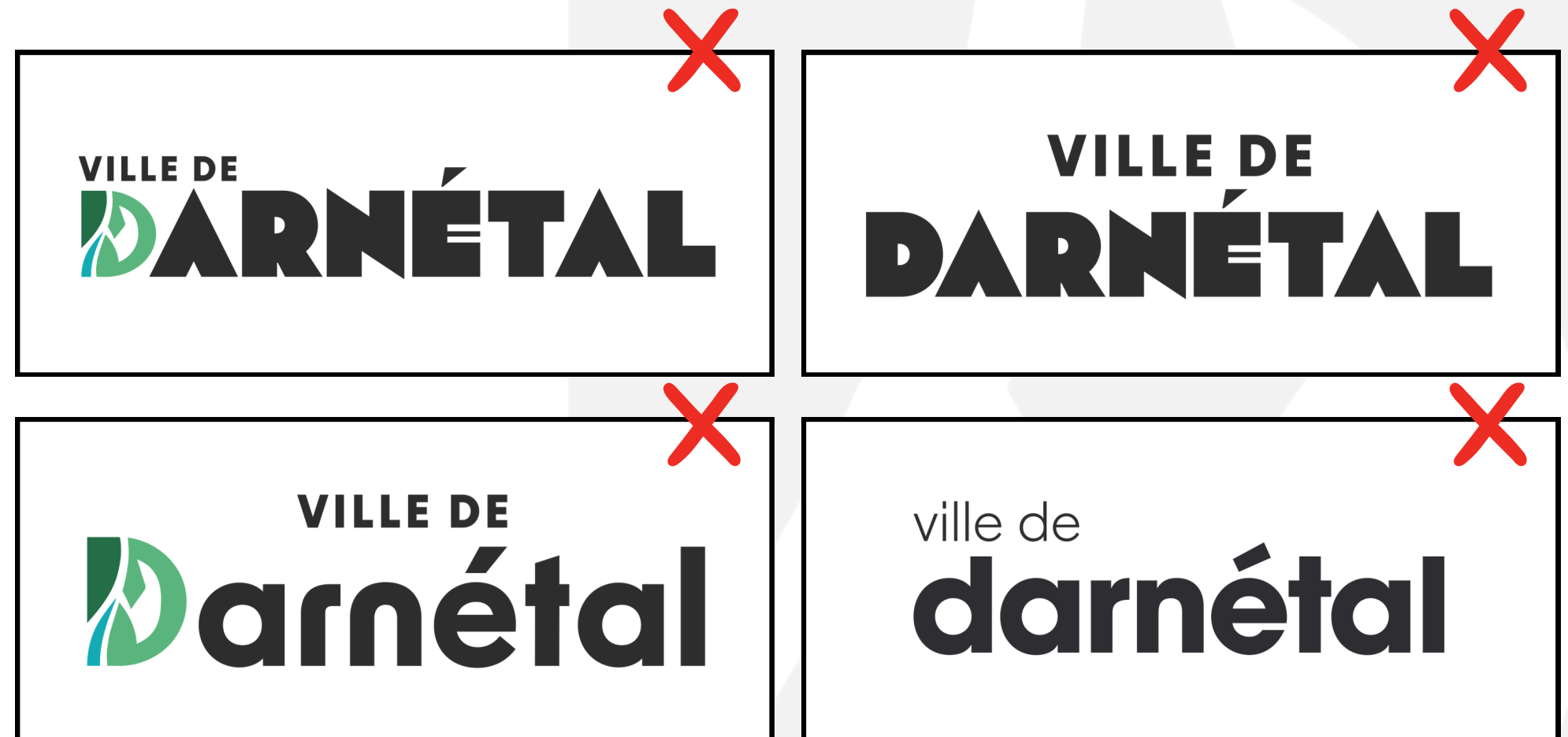




modification de la composition

Il est interdit de modifier la structure du logo, comme par exemple :

- déplacer des éléments du logos
- supprimer une partie
- modifier la typographie
- réécrire le nom de la ville





utilisation d'anciennes versions

Les anciennes versions du logo ne doivent plus être utilisées.

Tout nouveau support doit arborer la version actuelle fournie dans la charte graphique.

